

L'euro et les « crises »

par Yves Bertoncini, Secrétaire général de Notre Europe

L'euro n'est pas « en crise » : il va même très bien, puisque son taux de change s'établissait à plus de 1,4 dollar en cette deuxième partie du mois de juillet – avec les inconvénients (pour la compétitivité coût des produits européens), mais aussi les avantages (notamment en termes de facture énergétique) que cela comporte. Il serait donc préférable d'analyser les autres « crises » auxquelles nous assistons, en étant davantage conscients que la façon de les évoquer a des incidences bien différentes sur les priorités figurant à l'agenda des décideurs européens et sur la perception des opinions publiques.

Si crise il y a, c'est plutôt une « crise de l'Union économique et monétaire », dont le [bilan jusqu'à 2008 est très honorable](#)*, mais dont la gouvernance était mal adaptée pour résister aux tempêtes. Cette gouvernance souffrait d'un déséquilibre originel, maintes fois souligné par Jacques Delors et Tommaso Padoa-Schioppa, entre une intégration monétaire très poussée, symbolisée par la BCE, et une intégration économique très insuffisante, y compris en termes de respect du « Pacte de stabilité et de croissance ». La crise récente a conduit à une correction bienvenue de ce déséquilibre, qui résultait des compromis politiques passés lors des années 90 : inimaginable il y a 3 ans, la succession de sommets européens réunissant les pays de la zone euro en est une illustration parmi d'autres, au même titre que l'activisme de la BCE sur le marché de la dette, la création du « fonds européen de stabilité financière » (« FESF »), la réforme substantielle du Pacte de stabilité et de croissance ou la mise en place d'un « Pacte pour l'euro plus » visant à une coordination renforcée des politiques économiques et des réformes structurelles. Le paquet législatif sur la « gouvernance économique » doit encore être adopté et devra surtout être mis en œuvre avec sérieux et constance au cours des prochaines années. Ce qui a cependant fait défaut depuis quelques semestres, ce n'est pas tant la Grèce que les responsables européens, qui ont montré de grandes difficultés à forger une [vision claire de la crise](#) et à mettre en œuvre une [approche commune et prospective](#) pour y faire face.

Cette crise, c'est aussi et surtout une « crise de la dette », publique et privée, qui dépasse d'ailleurs largement la zone euro, comme le montrent les grandes difficultés financières éprouvées par les États-Unis, mais aussi par le Royaume-Uni, malgré la dévaluation de la Livre. Cette crise de la dette constitue un [test pour la solidarité au sein de l'UE](#) et qui n'est pas d'abord un « test budgétaire », tant le sauvetage d'un pays comme la Grèce requiert d'accorder des prêts d'un montant limité au regard de la richesse de l'UE, de même que celui de l'Irlande et du Portugal (6% du PIB de la zone euro à eux trois). Il s'agit d'un test de nature politique, dans un contexte marqué par la crispation des opinions publiques et les messages parfois confus que les responsables nationaux et européens leur adressent. Ce test a été réussi avec la création du « FESF », qui permet de secourir les pays en difficulté financière, et qui aura désormais la possibilité de racheter leur dette ou de les aider à titre préventif ; mais cette réussite devra être confirmée, puisque les interventions du « FESF » reposent sur des mécanismes de décision particulièrement complexes, et que la mise en place de son « successeur » après 2013, le « Mécanisme européen de stabilité », n'est pas encore effective. Il va néanmoins sans dire que la dénonciation parfois excessive des dérives passées de la Grèce et des faiblesses des pays sollicitant l'aide de l'UE n'auront guère favorisé l'esprit de compromis ; de même que la surestimation des coûts des plans de sauvetage européens pour les budgets nationaux, ou

* Les mots soulignés renvoient à des documents accessibles sur le site de Notre Europe (www.notre-europe.eu).

encore la difficulté à indiquer que ce sauvetage correspond à l'intérêt bien compris des pays aidants. Il va aussi sans dire que, sur ce registre, beaucoup devra être fait pour apaiser les ressentiments des uns et des autres, avant de songer à approfondir les réflexions relatives à une éventuelle mutualisation des dettes nationales via l'émission d'« obligations européennes ».

Il faut par ailleurs souligner que, à l'origine des difficultés présentes, il y a d'abord une crise financière née outre atlantique en 2008, comme d'aucuns semblent parfois désireux de le faire oublier en insistant de manière outrancière sur la « crise de l'euro ». Dans ce contexte, le récent sommet européen de la zone euro a pour la première fois adopté une stratégie globale et cohérente, car fondée sur une répartition plus équilibrée des efforts entre pays en difficulté, pays solidaires et créanciers privés. Cette mise à contribution des créanciers privés de la Grèce a pu être organisée de manière « volontaire », à défaut d'être imposée par une taxe bancaire. Un tel dispositif permet d'adresser un message nuancé aux « marchés » ; mais il permet surtout d'adresser un signal utile aux opinions publiques, ainsi qu'aux acteurs financiers, dont la responsabilité est en partie engagée dans la crise en cours. À cet égard, rappelons que l'UE a aussi prévu des réformes décisives dans les domaines de la régulation et de la surveillance financières, afin de prévenir la survenance de nouvelles crises : l'adoption des textes relatifs à la solvabilité des banques, au crédit hypothécaire, aux « credit default swaps », aux « abus de marché » ou aux agences de notation doit donc être considérée comme une priorité de court terme et faire l'objet d'une mobilisation politique à la hauteur des enjeux.

C'est enfin une crise économique et sociale qui frappe la plupart des pays de l'UE. Même si ses effets négatifs ont été tempérés par les mécanismes de protection sociale propres aux pays européens et par le jeu des « stabilisateurs automatiques », cette crise n'en comporte pas moins son cortège de pertes d'emplois et de difficultés matérielles. De telles difficultés pourraient être accrues dans les pays ayant engagé des programmes d'austérité rendus nécessaires par la crise de la dette et la crise financière. Dans ce contexte, l'UE et ses responsables politiques se doivent d'adresser un message positif à l'ensemble des Européens et d'ouvrir des perspectives d'avenir en termes de croissance, comme ils viennent de le faire pour les Grecs. Les négociations en cours sur la relance du marché intérieur à l'horizon 2012, 20 ans après l'approfondissement engagé par Jacques Delors, leur fournissent une excellente occasion d'agir. Il en va de même des discussions sur le financement européen d'investissements en matière d'infrastructures ou de recherche, dans le cadre du [budget communautaire post 2013](#) ou via le lancement d'obligations européennes dédiées à ces investissements.

La conjonction actuelle de plusieurs « crises » doit inciter à user avec précaution de ce vocable : il n'est pas neutre de parler de « crise de l'euro » plutôt que d'utiliser d'autres termes plus adaptés. Souhaitons que les chefs d'État et de gouvernement puissent à ce titre délivrer les messages et les réponses adéquats au cours des prochains mois, de même que les responsables des institutions européennes – au premier chef le Président de la Commission européenne José Manuel Barroso, dont le « Discours sur l'état de Union » interviendra en septembre prochain dans un contexte particulièrement important.